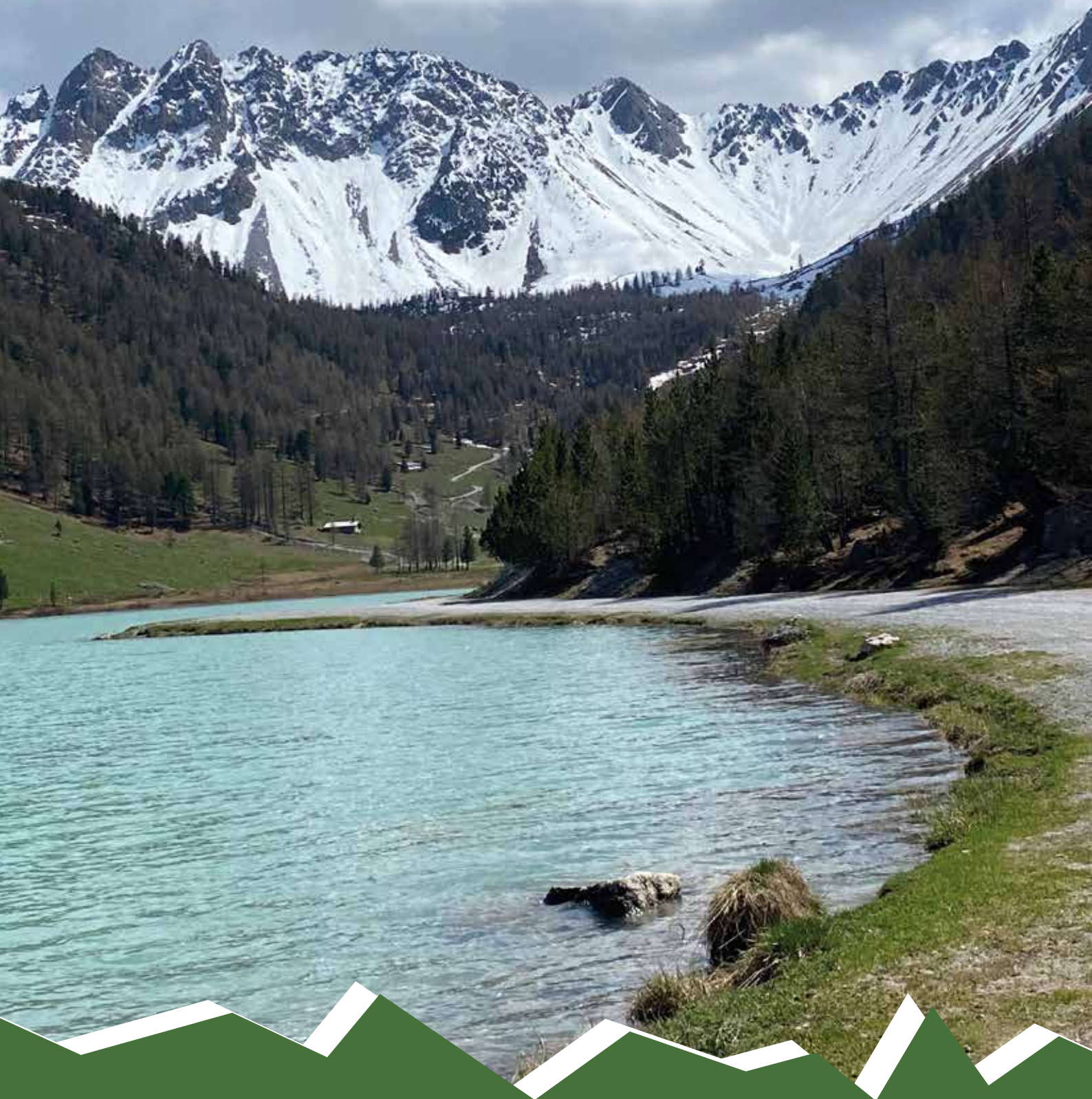




VILLARD Infos



#31 - Printemps 2025

Chers Vialans,

Le printemps est arrivé et avec lui souffle un vent de renouveau sur notre belle commune. Et oui le printemps est là, les jours rallongent, le Village va bientôt revêtir ses atours de l'été mais avant à Villard-Saint-Pancrace, ça sent bon la fête !

Après un hiver peu rigoureux, nous avons le plaisir de vous annoncer deux événements qui marqueront particulièrement ce mois de mai. Tout d'abord, notre traditionnelle **fête votive** se prépare activement ! Véritable moment de convivialité et de partage, elle rassemble chaque année petits et grands autour d'animations, de musique, de jeux et de rires. **Les 17 et 18 mai**, nous vous donnons rendez vous pour deux jours de rires, de musique, de rencontres, de jeux pour les enfants. Je tiens à remercier les associations, les bénévoles et les agents municipaux qui, par leur engagement, contribuent à faire de cette fête un rendez-vous incontournable de notre vie locale.

Mais ce printemps 2025 est aussi l'occasion d'un événement exceptionnel : **l'inauguration de notre nouvelle bibliothèque municipale le samedi 17 mai au nouveau lieu de vie au rez-de chaussée du presbytère.**

Ce projet, que nous avons mûri collectivement, est le fruit d'un travail de longue haleine et d'une volonté forte de faire de la culture un pilier de notre commune, j'en veux pour preuve le succès des vendredis culturels, toutes les actions à destination de nos jeunes à l'école du village (théâtre cinéma)

Ce nouvel espace, moderne et chaleureux, offrira à toutes les générations un lieu de lecture, de découverte, d'échange et de savoir.

Je vous invite chaleureusement à venir nombreux lors de l'inauguration, qui sera aussi un moment festif et symbolique, témoignant de notre engagement commun pour l'éducation, la culture et le vivre-ensemble.

Plus que jamais, Villard-Saint-Pancrace est un village où il fait bon vivre, grandir et rêver. Continuons, ensemble, à en faire un lieu dynamique, solidaire et tourné vers l'avenir.

Avec toute mon amitié et mon engagement.

Sébastien FINE

17-18 mai
Fête du village

15 juin
Vide Grenier à Champrouet

20 juin
Vernissage de l'exposition, concert et lancement de la saison estivale au Centre Montagne

5 juillet
Comédie musicale au Centre Montagne

21 juillet
Marché nocturne

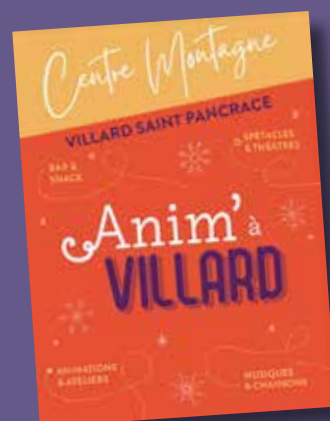
4 et 5 août
Festigonflable

Du 9 au 16 août
20^{ème} festival "Violoncelles en folie"

Du 5 au 7 septembre
2^{ème} festival sans chapiteau

6 septembre
81^{ème} anniversaire de la libération de Briançon

21 septembre
Trail "L'automnal" - 4^{ème} édition



Retrouvez toutes les animations de l'été dans votre Anim' à Villard





BUDGET : UN CAP ESSENTIEL POUR LA VIE DE LA COMMUNE

Les incertitudes politiques, une loi de finance et une communication des recettes tardives par les services de l'Etat ont décalé le vote de notre budget communal, celui-ci a eu lieu lors de la séance du 14 avril 2025, a fait consensus et l'ensemble des éléments financiers présentés ont été votés à l'unanimité.

Dans cette incertitude et face à de nouvelles prévisions d'économie budgétaire de 40 milliards d'euros annoncées par Le Premier Ministre pour l'année 2026, les communes qui seront impactées se doivent d'anticiper.

La commune n'a pas échappé aux hausses quotidiennes des matières premières et des consommables, (électricité, carburant...). Les charges de fonctionnement ont subi une évolution de 4 à 5 % en moyenne sur les 5 dernières années.

La réalisation du projet structurant "du presbytère" qui s'élève à + 1 million d'euros a fragilisé notre gestion quotidienne financière. Cette année et l'année prochaine, une pause sur l'investissement sera nécessaire afin de sécuriser l'avenir sur le plan financier.

Les taux d'imposition n'ayant pas évolué depuis 2016, il a été voté à l'unanimité lors de la séance du 14 avril l'augmentation des taux d'imposition sur le foncier bâti, non bâti, sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Le taux communal de taxe d'habitation sur les résidences secondaires est inférieur à 75 % de la moyenne constatée pour cette taxe l'année précédente dans l'ensemble des communes du département.

Désignation des taxes	Rappel Taux 2024	Taux 2025
Taxe d'habitation	9,80 %	10,52 %
Foncier bâti	42,03 %	44,13 %
Foncier non bâti	101,06 %	106,11 %

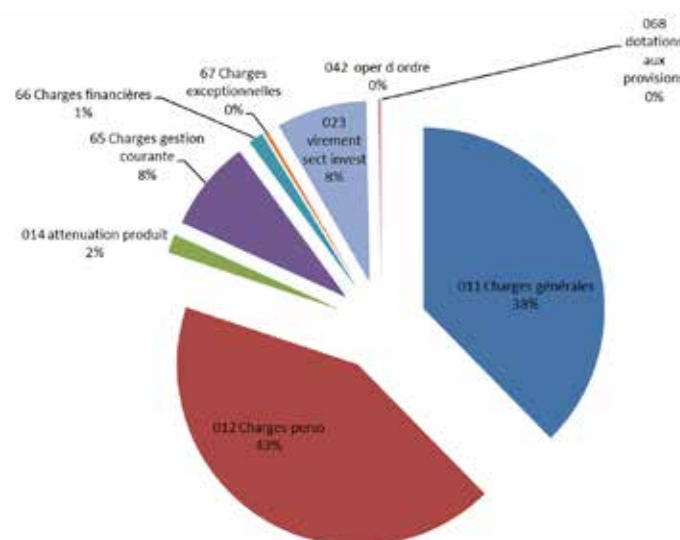
Il est donc nécessaire d'ajuster la fiscalité locale pour répondre aux besoins budgétaires de la commune et encourager la disponibilité de logements pour les résidents permanents.

Le budget primitif de la commune pour l'année 2025 s'équilibre comme suit :

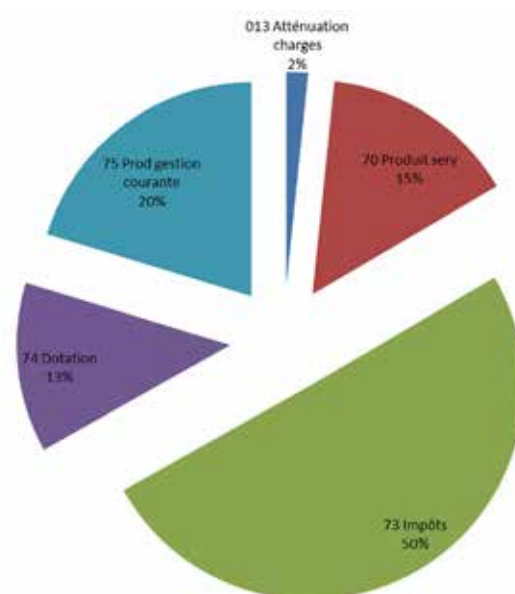
- Fonctionnement 1 655 046 €
- Investissement 1 944 412 €

PRÉSENTATION DU BUDGET 2025

1/ Dépenses de fonctionnement



2/ Recettes de fonctionnement



3/ Répartition des dépenses d'investissement

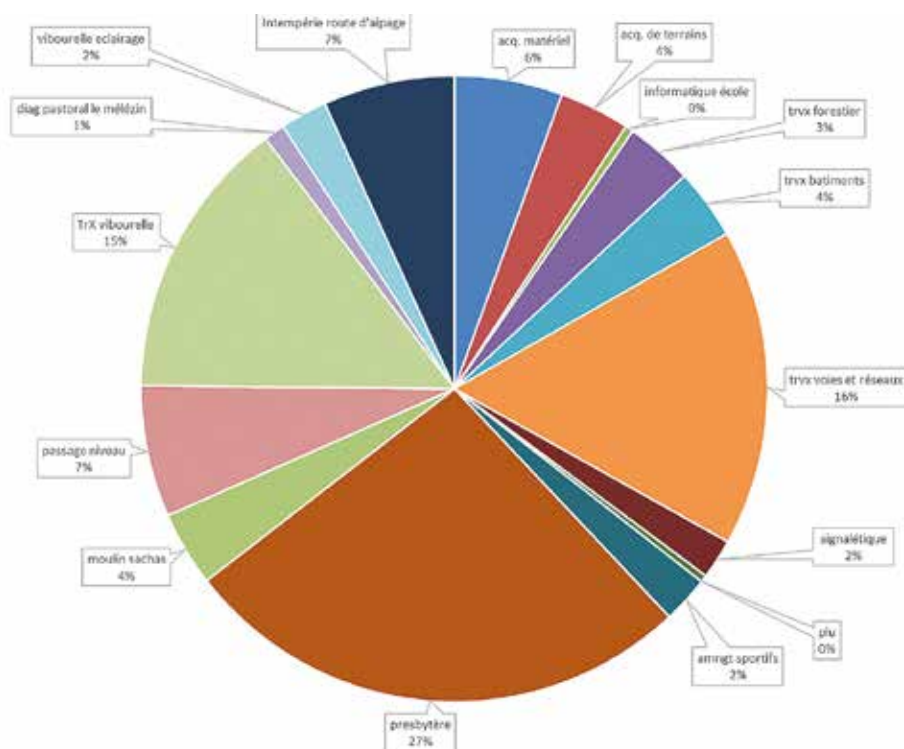
L'enveloppe attribuée aux associations a été également actée pour 45 000 € euros lors de cette séance identique à celle de l'année précédente.

Deux lignes de trésorerie suite aux versement tardives des subventions de l'Etat en l'absence de gouvernement ont été contractées

- 100 k€ durée 364 jours taux intérêts à 3.940% l'an
- 90k€ durée 364 jours taux d'intérêts à 3.8220 l'an.

La vente définitive du bâtiment des Hirondelles qui devrait intervenir cette année stabilisera également notre trésorerie.

Nous nous obligeons donc à avoir une vigilance particulière et nous devons mesurer encore plus chaque dépense.



CENTRE AÉRÉ

La commune de Villard Saint Pancrace en partenariat avec la communauté de communes de Briançon maintient en place un centre aéré pour la période estivale.

Il est désormais possible d'inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs sans hébergement du centre social.

Ci-dessous vous trouverez le lien qui permet aux familles de créer leurs comptes sur le portail familles de la communauté de communes du Briançonnais.

Les inscriptions des enfants aux différents ALSH du centre social seront ouvertes à partir du 1er juin 2025.

Lien : <https://ccbrianconnais.portail-familles.app/>

RENTREE SCOLAIRE 2025 : INSCRIPTION & DATES À RETENIR



Nous informons les familles que les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2025 sont désormais ouvertes.

Cette démarche concerne :

- les enfants qui entrent en maternelle "petite section"
- les nouveaux arrivants dans la commune
- les élèves qui changent d'établissement

Cette année elle aura lieu le lundi 1er septembre 2025 à compter de 8h30.

Démarches à suivre :

Les inscriptions se font en mairie aux horaires d'ouverture ou par voie numérique via l'adresse e-mail de la commune : accueil@villard-st-pancrace.com

Documents à fournir :

- Livret de famille (ou extrait d'acte de naissance)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé (pages des vaccinations obligatoires)
- En cas de divorce ou de séparation : jugement précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant
- Certificat de radiation (si l'enfant était scolarisé dans une autre école)

Rencontre avec la direction de l'école :

Après validation de l'inscription, les familles seront invitées à une rencontre avec la direction de l'établissement pour finaliser l'accueil de l'enfant et visiter l'école. Nous vous remercions pour votre collaboration et souhaitons à tous les enfants de très bonnes vacances d'été et une excellente rentrée scolaire !

LE DOMAINE DES HIRONDELLES

Comme nous vous l'avions indiqué précédemment, un projet de réhabilitation de l'ancien bâtiment des Hirondelles est en cours.

La signature définitive était jusqu'à présent conditionnée à l'obtention du permis de construire.

Ces conditions sont désormais levées : l'acte authentique avec le groupe BMB Concept devrait être signé dans les prochaines semaines.



LES VIALANS GOURMANDS : L'ÉPICERIE PARTICIPATIVE N'ATTEND PLUS QUE VOUS !

Depuis son ouverture mi-décembre 2024, l'épicerie est en plein essor : de nouveaux produits garnissent les étagères tous les mois, des fournisseurs partenaires continuent de rejoindre l'aventure et l'équipe de bénévoles se consolide !

L'inauguration le samedi 1^{er} février dernier a pu mettre à l'honneur le lancement de l'épicerie et nous a montré votre engouement pour ce nouveau lieu à Villard.

Depuis, en plus des produits locaux, l'épicerie s'est enrichie d'une quarantaine de références de produits secs disponibles en vente directe. Plus de barre de céréales pour la rando du lendemain ou de quoi agrémenter l'apéro du vendredi soir ? Vous pouvez maintenant vous approvisionner en direct pendant la permanence d'ouverture du vendredi !

Et parmi les nouveautés locales, vous pouvez pré-commander des tourtons à l'unité de la tourtonnerie de Briançon, des merguez et godiveaux du GAEC du Lasseron, ou encore de la sève de bouleau aux multiples vertus des Jardins des Terres Vivantes... Et bientôt, vous retrouverez des légumes extra frais des fermes de Prelles et des Vigneaux, toujours en direct producteur et à prix coûtant !

Pour rencontrer nos bénévoles et poser toutes vos questions, n'hésitez pas à passer la porte de l'épicerie les vendredis soirs de 18h à 20h.

Et parce que cette épicerie doit être accessible à tous et toutes, un groupe est en train de se constituer pour aller à la rencontre des personnes les plus isolées. Si l'envie de vous investir dans ce volet social vous intéresse, contactez-nous !

En plus de la permanence d'ouverture les vendredis soir, l'épicerie ouvrira un samedi matin par mois, l'occasion de vraiment prendre le temps de se rencontrer !

Prochaines dates à retenir :

- > le samedi 17 mai de 10h à 12h : vente de pains
- > le dimanche 18 mai : rencontre avec nos producteurs, et dégustation de quelques-uns de leurs produits.

Contact : les.vialans.gourmands@gmail.com

Facebook : Les Vialans Gourmands



LA BIBLIOTHÈQUE

En Octobre dernier nous avons effectué l'ouverture de la nouvelle bibliothèque située au rez-de chaussée du presbytère.

Afin de satisfaire le plus grand nombre d'entre vous de nouveaux horaires ont été mis en place, vous pourrez retrouver Christiane et Marie-Jo :

- le lundi de 14h à 17h30
- le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h
- le jeudi de 16h30 à 18h30

LES JARDINS PARTAGÉS DÉMÉNAGENT !

Lancée il y a 4 ans, cette initiative vise à permettre à chacun de cultiver son propre petit coin de nature !

Que ce soit pour faire pousser des légumes, des fleurs, des plantes aromatiques ou simplement profiter d'un moment de détente en plein air, cet espace est ouvert à tous.

Une quinzaine de parcelles, situées au-dessus du bâtiment des Hirondelles, étaient disponibles à la location avec un loyer de 50 € par an ou 30 € pour les personnes en situation de précarité

Les locataires s'engagent à respecter certaines règles, notamment l'interdiction d'utiliser des produits chimiques ou dangereux, et à cultiver uniquement pour un usage personnel. En raison de la rénovation du bâtiment des Hirondelles, les jardins partagés devront être déplacés en 2026, certainement à proximité du centre montagne.

Nous espérons que cet espace nature continuera à ravir un grand nombre d'entre vous !

PASS' CULTURE

Bonne nouvelle : les événements payants du Centre Montagne et les vendredis culturels sont maintenant éligibles à ce dispositif .

Tu as entre 15 et 18 ans ?

Tu peux profiter d'un crédit à dépenser à travers l'application pass'Culture pour accéder de façon autonome à toutes tes envies de culture. Alors demande le vite !

Les informations complémentaires sont disponibles sur <https://pass.culture.fr/>

Le Pass'Culture donne accès à une variété d'activités et offres culturelles :

Événements live

Concerts, spectacles, festivals, séances de cinéma...

Cours et ateliers

Musique, danse, peinture et bien d'autres !

Biens culturels

Livres, BD, CD, disques vinyles, instruments de musique...

Visites de musées et expositions

Accès à des expositions et collections permanentes.

Services numériques

ebooks, abonnements à la presse en ligne, abonnements aux plateformes de streaming...



YENEZ APPRENDRE ET ÉCHANGER SUR LA FORÊT COMMUNALE DE VILLARD SAINT PANCRAË :

La Mairie de Villard Saint Pancrace, l'Office National des Forêts, les associations Forêts Alpines, Environnement & Solidarité, Communes forestières, ont le plaisir de vous inviter à deux temps de rencontre sur la forêt de Villard Saint Pancrace :

- un stand lors de la fête votive le dimanche 18 mai de 14h à 18h,
- une rencontre dédiée sur la forêt communale de Villard Saint Pancrace le lundi 26 mai à 18h à la Mairie, en salle du Conseil Municipal.



UNE SAISON HIVERNALE RICHE EN ÉMOTIONS AU CENTRE MONTAGNE !

L'aventure a débuté le samedi 14 décembre avec l'ouverture tant attendue du Centre Montagne et de son site nordique.

Au programme : une initiation au biathlon, orchestrée par le dynamique club de ski de l'Edelweiss, suivie du vernissage de l'exposition temporaire « Divagations aériennes » d'Eric Michel, le tout sublimé par la musique du duo Sani Sani. Une quarantaine de personnes étaient au rendez-vous pour ce lancement.

La saison a ensuite pris son envol sous des flocons généreux, offrant des conditions de glisse idéales pour les touristes et les locaux pendant les vacances de Noël.

Les festivités ont été rythmées par une multitude d'animations : contes de Noël par le cercle des conteurs du Briançonnais, l'arrivée tant attendue du Père Noël, et le spectacle hilarant « Le Savon Fou » de Kris Sobry, un moment de pur bonheur pour les familles.



Ateliers créatifs, escape game captivant, matinée des Tchoupis pour les plus jeunes, cani-ski pour les amoureux des chiens, stages nordiques pour les sportifs, cirque pour les rêveurs, luge pour les sensations fortes, et bien sûr, les fameuses frites maison !

En janvier, l'esprit de compétition a soufflé sur le domaine avec la course « Le Grand Prix du Mélézin », organisée par le club de Ski de l'Edelweiss. Près de 150 coureurs se sont élancés dans une ambiance conviviale.

Les vacances de février, bien que marquées par un enneigement capricieux, n'ont pas manqué de charme. La piste de luge a continué à faire le bonheur des petits et des grands, tandis que la salle hors sac, avec ses jeux de société et sa cheminée chaleureuse, est devenue un lieu de rencontre privilégié.

Côté animations, nous avons proposé des expériences uniques : rencontre avec une musher passionnée d'Empreinte Nordique, démonstration de secours en avalanche avec la CRS de Briançon et ses chiens, soirée théâtre captivante avec le Théâtre du Hasard, après-midi musicale enchanteresse avec Laurent Barbry, et bien sûr, le Carnaval de la Glisse, un événement haut en couleur qui a battu tous les records de fréquentation !

Notre cher Jean Jules a été emporté par les flammes lors d'un feu de joie symbolique, marquant la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps.



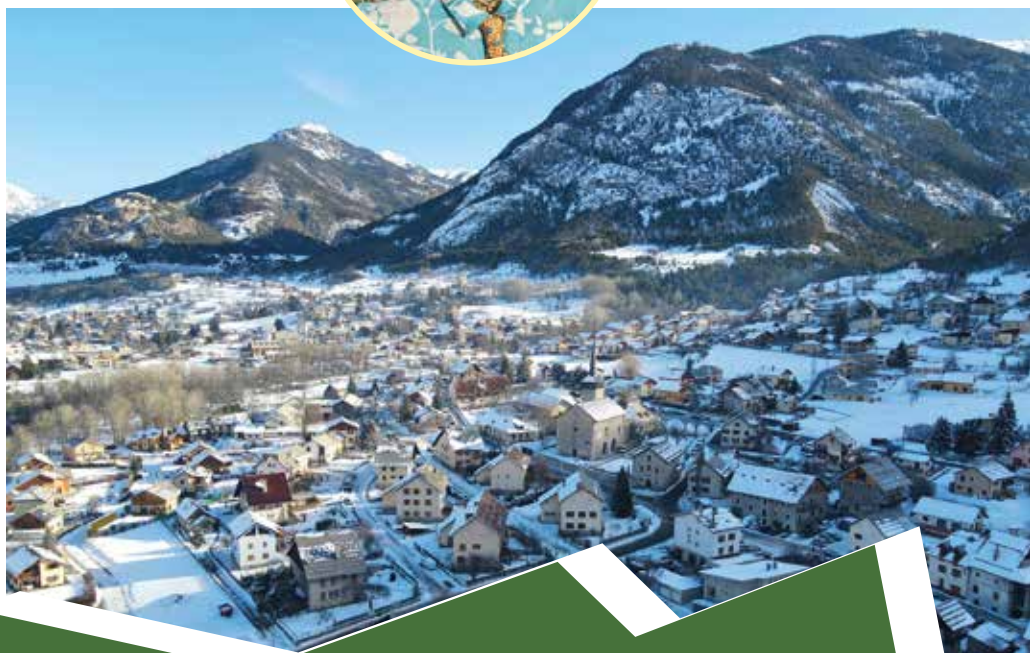
Rendez-vous le 20 juin pour le vernissage/concert d'ouverture de la saison estivale. À très bientôt !

L'équipe du Centre Montagne.



Pour clôturer cette saison en beauté, le groupe Folk You nous a fait vibrer lors d'une soirée mémorable à la salle Saint Paul. En résumé, décembre et janvier ont été les mois de la frite, tandis que février et mars ont été ceux de la crêpe, symbolisant la convivialité et le partage.

Nous préparons d'ores et déjà un programme estival exceptionnel.





TRAVAUX



ÉCOLE DU MÉLÉZIN : UN NOUVEL ESPACE POUR LES MATERNELLES

Dans le cadre de l'amélioration continue des conditions d'accueil et d'apprentissage des jeunes élèves, des travaux ont été réalisés durant les dernières vacances de février à l'école du Mélézin. Ils ont porté sur l'ouverture d'un mur intérieur, dans le bâtiment "maternelle", permettant de créer un espace communiquant entre les classes de petite, moyenne et grande section.

Cette transformation a pour objectif de favoriser une pédagogie plus collaborative, une meilleure mutualisation des espaces, ainsi qu'une plus grande souplesse dans l'organisation des activités pédagogiques. Les enseignants pourront ainsi mettre en place plus facilement

des ateliers en groupes multi-âges, encourager l'autonomie des enfants et proposer des temps de regroupement adaptés aux besoins de chacun.

Les travaux, réalisés pendant les vacances scolaires afin de ne pas perturber les cours, ont été menés avec le souci de respecter les normes de sécurité et de garantir le confort acoustique et thermique des lieux.

Cet aménagement s'inscrit dans la continuité du projet NEFE (Notre École, Faisons-la Ensemble), dans le cadre duquel les classes maternelles ont pu bénéficier d'un financement de la part de l'État de 24 000 € destiné à soutenir la mise en place de leur nouvelle

pédagogie. Ce projet ambitieux, porté par l'équipe éducative avec le soutien de la municipalité, vise à repenser l'école autour de l'autonomie, de la coopération et du plaisir d'apprendre. Ce nouvel espace illustre la volonté de la commune de continuer à soutenir l'innovation pédagogique et de proposer aux enfants du village un cadre d'apprentissage moderne, convivial et stimulant.

Il est important enfin de remercier les services techniques et les entreprises intervenues pour la qualité de leur travail, ainsi qu'à l'équipe éducative pour son engagement quotidien au service de nos élèves !

LA VALLÉE DES AYES : DES TRAVAUX DE CONFORTEMENT À VENIR

Pont des Ayes dans le hameau

Suite aux intempéries survenues en décembre 2024, le pont des Ayes a subi des dommages nécessitant des travaux de confortement. Ces derniers seront entrepris dans les prochains mois afin de sécuriser la structure et d'en préserver l'usage à court terme.



En conséquence, une limitation de tonnage à 3,5 tonnes sera mise en place durant l'été 2025, afin de garantir la sécurité de tous les usagers pendant la période des travaux.

Parallèlement, des études techniques approfondies seront menées pour évaluer la faisabilité d'une réhabilitation complète du platelage du pont. Cette intervention, plus lourde, impliquerait le démontage du tablier et pourrait être programmée avant l'hiver 2025/2026 ou 2026/2027, selon les résultats des études et la planification des travaux.

La municipalité reste mobilisée pour assurer la sécurité de ses infrastructures et limiter autant que possible les impacts pour les usagers. Des informations complémentaires seront

communiquées au fur et à mesure de l'avancement du projet.

La route des Costes

Dans le même temps, après de nombreuses démarches et grâce à une aide financière exceptionnelle de l'État à hauteur de 90 %, la réfection de la partie basse de la route des Côtes sera également entreprise cette année. Cette portion de voie avait été touchée par un glissement de terrain, toujours causé par les intempéries de décembre dernier.

Ces deux chantiers s'inscrivent dans la volonté de la municipalité de maintenir des infrastructures sûres et fonctionnelles dans la vallée des Ayes bénéficiant en premier lieu aux riverains et propriétaires de chalets dans toutes la vallée le tout en recherchant les soutiens financiers nécessaires pour alléger la charge communale.

Un NOUVEAU PANNEAU D'INFORMATION CONNECTÉ DEVANT LA MAIRIE



Dans une volonté d'améliorer la communication avec les habitants, un nouveau panneau d'information va être installé prochainement devant la mairie.

Plus moderne et connecté, ce panneau sera directement lié à l'application Intramuros de la commune. Il permettra ainsi une diffusion en temps réel d'informations précises et actualisées : événements locaux, alertes météo, travaux, informations pratiques... le tout de manière dynamique et accessible à tous.

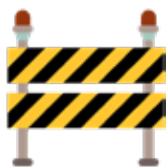
Cet outil vient compléter les canaux d'information existants et s'inscrit dans une démarche de proximité et de transparence, pour toujours mieux vous informer au quotidien.



Restons connectés !

Téléchargez l'application INTRAMUROS

TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DES AXES PRINCIPAUX : RÉDUCTION DE LA VITESSE ET AMÉNAGEMENTS



Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité routière, plusieurs travaux vont débiter sur les axes principaux de la commune. Ces aménagements visent à réduire la vitesse des véhicules et à améliorer la sécurité des usagers, notamment dans les zones sensibles.

- Rue Jean Bayle

Elle sera entièrement regoudronnée et fera l'objet d'un marquage au sol. Ce travail a pour objectif de mieux définir les voies de circulation et d'inciter à une conduite plus prudente.

- Rue de la Maissonnette

La chicane existante sera remplacée par la pose d'un feu pédagogique, outil efficace pour encourager une conduite plus respectueuse des limitations de vitesse.

- Route des Espagnols

Un aménagement en chicane du stationnement sera testé. Cela permet de contraindre les véhicules à réduire leur vitesse lorsqu'ils circulent dans cette zone très fréquentée.



Des priorités à droite seront matérialisées au niveau de la rue du Chabon, l'impasse du Verger et Champ Queyra, afin d'améliorer la fluidité et la sécurité des intersections.

Ces travaux, financés par la CCB le département et la commune, s'inscrivent dans une démarche proactive de sécurité routière et visent à rendre les trajets quotidiens plus sûrs pour tous.

COUPE D'AFFOUGE



Les inscriptions se feront du 01 juin au 30 juin 2025

Les lots seront à récupérer sur les parkings au bord du village au mois d'octobre.

La présence du demandeur sera obligatoire pour l'enregistrement de l'inscription.

Un justificatif de domicile sera joint à la fiche d'inscription qui précisera également que le demandeur atteste sur l'honneur utiliser un chauffage à bois pour sa résidence principale.

La valeur des lots du bois façonné bord de route sera de 3,5 stères. La redevance d'affouage à percevoir par la commune est fixée à 150 € par lot.

Important :

Les lots d'affouage seront limités à 50 lots en bord de route, un tirage au sort pourra être organisé en cas de dépassement.

Il est à noter en plus que les habitants ayant bénéficiés l'année dernière de lot d'affouage et de chablis ne seront pas prioritaires cette année.

CCAS

Nous travaillons avec le Centre Social afin de mettre en place des Ateliers "mémoire" et "informatique", ainsi que l'intervention d'une Ludothèque mobile.

Vous retrouvez le programme des actions mises en place par le Centre Social Intercommunal dans notre application IntraMuros.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous rappelons que les personnes installées dernièrement dans notre commune peuvent se faire connaître auprès du Secrétariat de la Mairie. Ce qui permet notamment de mettre nos listes à jour pour des actions ciblées.

POUR LES 6 - 25 ANS

Sur l'année 2024 le CCAS a attribué une aide à 125 enfants de 40 ou 60 euros (selon l'âge) pour la pratique d'une activité sportive, culturelle ou l'abonnement annuel du transport urbain. Ce qui représente une somme de 6660 €.

TRANSPORT URBAIN

Petit Rappel : Pour les moins de 6 ans ou les plus de 70 ans, les abonnements sont gratuits.

YOGA SUR CHAISE

Le Centre Social Intercommunal (ex MJC) et le CCAS ont mis en place des séances de Yoga sur chaise pour les personnes de plus de 60 ans et résidant dans notre commune. Ces séances sont financées par le Centre Social (intercommunal) et le Département. Elles sont donc gratuites pour nos aînés. Elles se déroulent dans notre commune (Salle Culturelle).

Ces séances permettent à nos aînés de se rencontrer, de se détendre. Le Yoga sur chaise est une pratique douce et une alternative accessible à toutes et à tous.



Plan COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La commune vient de finir la mise à jour opérationnelle de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Pour rappel, ce travail s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de protection des populations grâce à cette « boîte à outils » prenant en compte l'alerte des populations, la gestion de centre d'accueil pour les sinistrés, la surveillance des phénomènes naturels pouvant survenir, etc.

Vous allez prochainement recevoir dans vos boîtes aux lettres le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Cet outil vous est destiné : il présente les risques majeurs (naturels et technologiques) auxquels la commune peut être exposée ainsi que les moyens de s'en prémunir. Votre rôle, en tant que citoyen dans cette démarche globale de protection des populations, est de prendre connaissance de ces informations, de les partager au sein de votre entourage et de conserver le DICRIM. Nous vous incitons également à vous doter d'un kit d'urgence 72h : préparé à l'avance, il vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours ou de l'amélioration d'une situation en cas de coupures d'électricité, d'eau, de routes impraticables, etc. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.

Enfin, nous avons également la volonté d'impliquer le citoyen au cœur de la démarche en créant une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). En effet, en tant que premier maillon de la chaîne des secours et acteur de la

sécurité civile, il a toute sa place dans ce dispositif.

Placée sous la responsabilité du maire et composée de citoyens volontaires et bénévoles, la réserve intervient en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et gérer les risques majeurs pouvant impacter sur le territoire communal.

En cas d'événement, la réserve pourra apporter son soutien aux populations sinistrées en complément des actions engagées par les services municipaux et les services de secours. Elle pourra également contribuer à la préparation et à l'information de la population face aux risques ainsi qu'au rétablissement des activités.

Ainsi, les missions pouvant être confiées aux réservistes peuvent être de contribuer à :

- L'alerte des populations ;
- La mise en sécurité des biens et des personnes,
- L'organisation de l'accueil et de l'hébergement des personnes sinistrées,
- De relayer l'action municipale en matière de sensibilisation de la population,
- Maintien du caractère opérationnel du PCS.
- Etc.

Cette réserve communale ne se substitue pas aux services de secours et de sécurité (sapeurs-pompiers, SAMU, gendarmerie), mais assiste le maire dans la sauvegarde de la population. Toutes les personnes intéressées peuvent se signaler auprès de la mairie.

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Le risque majeur est un événement brutal et le plus souvent imprévu, d'origine naturelle ou technologique dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants sur les biens mais aussi sur l'environnement.



l'aléa



l'enjeu



le risque majeur

Vide grenier de Champrouet

Dimanche 15 juin
de 8h à 18h
Rue de Gatchelou à Villard-Saint-Pancrace



VIDE-GRENIER DE CHAMPROUET LE 15 JUIN PROCHAIN

L'association des P'tiots de Champrouet vous propose de participer à son vide-grenier le dimanche 15 juin de 8h à 18h.

Rendez-vous rue de Gatchelou à Villard.
Sur place animation et buvette.

3 euros le mètre > Inscriptions et renseignements au 06.64.26.96.81.

CENT BOUGIES POUR MARIE JÉVODAN !

Marie Vachet est née le 25 mars 1925 à Villard, d'un papa originaire du Villaret et d'une maman de Villard. Elle grandit rue du rosier entourée de ses 2 sœurs et de son frère. En 1943 elle se marie avec Raymond Jévodan avec qui elle a 4 filles : Paulette, Monique, Bernadette et Joëlle. Elle passa sa vie à s'occuper de ses filles, puis ensuite de ses 11 petits-enfants. Aujourd'hui c'est entouré de sa famille à laquelle se sont ajoutés 26 arrière-petits-enfants et 5 arrière-arrière-petits-enfants que Marie fête ses 100 ans.



LE PATOIS DE VILLARD : UN TRÉSOR VIVANT À PRÉSERVER ET À VALORISER



Au cœur de notre commune, un précieux héritage linguistique revit et se transmet grâce à l'atelier de patois organisé à la bibliothèque municipale. Portée par un groupe de bénévoles actuellement composé de 6 personnes, depuis le 23 octobre 2008, cet atelier est ancré dans une dynamique régionale de sauvegarde des langues locales.

Le mot des patoisants : "Il y a une chose qu'il faut dire si Rémi Colombar ne nous avait pas apporté son aide si précieuse, les 5 petits journaux n'auraient pas vu le jour. On n'oublie pas le travail abattu par Jean-Paul Fine qui nous manque beaucoup, ni celui des 2 belles-sœurs Aline et Yrène Fine toujours présentes malgré leur âge."

Tous les jeudis à la bibliothèque, animé par des passionnés et des locuteurs natifs, cet atelier est un lieu d'échange, d'apprentissage et de partage autour de notre langue vernaculaire. Que l'on soit un ancien souhaitant raviver ses souvenirs linguistiques, un adulte curieux de découvrir ses racines ou un plus jeune désireux de se connecter à l'histoire locale, chacun y trouve sa place.

Ce projet s'inscrit pleinement dans une dynamique régionale de valorisation des langues locales. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est riche d'une

diversité linguistique qu'il est important de soutenir et de promouvoir. L'atelier de patois de Villard-Saint-Pancrace est un maillon de cette chaîne, contribuant à la reconnaissance et à la pérennisation de notre patrimoine linguistique commun.

Dans quelques semaines, une étape significative marquera l'engagement de la commune envers son identité patoisanne. Les panneaux d'entrée d'agglomération de Villard arboreront fièrement une double indication : en français et en patois local. Cette initiative, visible par tous les habitants et les visiteurs, témoignera de la fierté de notre langue et de notre culture.

L'atelier de patois de la bibliothèque municipale est ouvert à tous ceux qui souhaitent découvrir ou apprendre notre langue locale.

N'hésitez pas à franchir les portes de la bibliothèque pour partager ce précieux héritage !

Secrétariat général :

mairie@villard-st-pancrace.com

Service urbanisme - Etat civil -

Location de salles :

accueil@villard-st-pancrace.com

Secrétariat 1 :

secretariat1@villard-st-pancrace.com

Secrétariat 2 :

melanie.fiollet@villard-st-pancrace.com

Le Centre Montagne :

centremontagne@villard-st-pancrace.com

La cantine :

cantine@villard-st-pancrace.com

La Bibliothèque Municipale :

bibliothèque@villard-st-pancrace.com

ETAT CIVIL

AVIS DE NAISSANCES

LEGARDINIER Aline

Née le 5 janvier 2025
Fille de Alan LEGARDINIER
et de Justine RIEGERT

ROMAN Lina

Née le 16 janvier 2025
Fille de Renaud ROMAN
et de Isabelle DONNADIEU

ASCHETTINO Léo

Né le 20 février 2025
Fils de David ASCHETTINO
et de Barbara BALESDENT

BROUARD Louna

Née le 2 mars 2025
Fille de Florian BROUARD
et de Barbara VOYNEAU

CHARTIER Maxence

Né le 11 avril 2025
Fils de Antoine CHARTIER
et de Flore OLLAGNIER

MARIAGES

VAIANI Richard et

ROMAN Leslie

Le 1er mars 2025

DÉCÈS

**PESCE Andrée épouse
FAURE-BRAC** le 24/12/2024

**BRITO FERNANDES
LARANGEIRA Manuel** le
13/01/2025

**JUANICO Huberte épouse
VOULOZAN** le 17/01/2025

**GONON Josette épouse
GALLICE** le 04/02/2025

**MORAND Michelle épouse
COLOMBAN** le 14/02/2025

**DUPARQUE Théodose
épouse FAURE** le 27/02/2025

**TRAVAIL Jeanne épouse
BARNEOUD** le 06/03/2025

FINE André le 18/03/2025

**ESTIENNE Marie épouse
ROLLAND** le 09/04/2025

**GUIDON Marcelle épouse
VACHET** le 12/04/2025

**BELLOT Elisabeth épouse
COLOMBAN** le 23/04/2025

